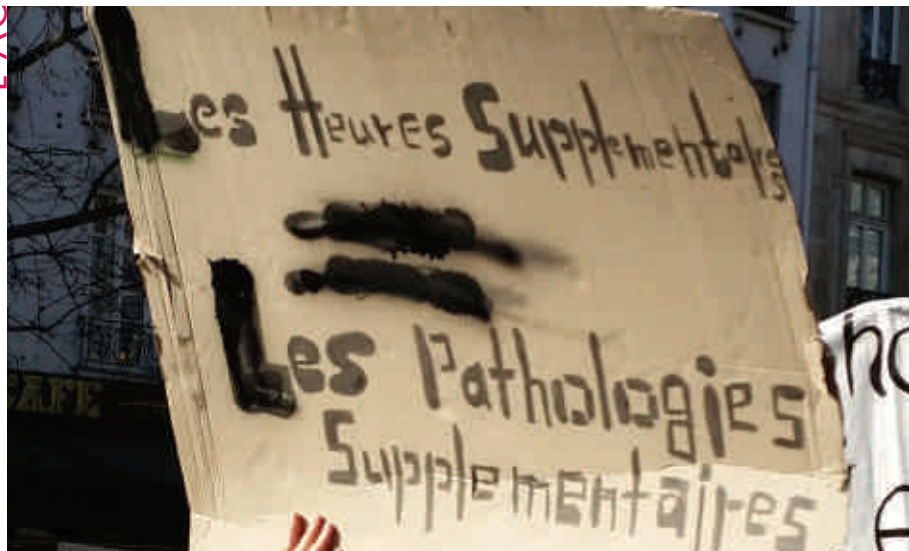


## La mobilisation est plus que jamais nécessaire.



**1** Ils prétendaient faire de « l'Éducation, le combat du siècle ». Ils vont supprimer 2600 postes dans le second degré en 2019 en lien avec la réforme du lycée, mettre en réseau des établissements, supprimer des heures d'enseignement et ce malgré la hausse du nombre d'élèves estimée l'année prochaine à 32 000 élèves. Moins de professeurs = plus d'élèves par classe et/ou une augmentation du service des enseignant-es. Qu'à cela ne tienne : le ministre annonce l'obligation future d'une seconde heure supplémentaire. Donc une classe en plus dans la plupart des cas. Plus d'élèves, plus d'heures supplémentaires, un point d'indice gelé : notre charge de travail augmentera, mais pas notre rémunération ! Cette année aura vu les pires attaques sur la Fonction publique et sur l'Éducation Nationale : suppression du baccalauréat en tant que diplôme terminal et national, remise en question de notre enseignement en collège et en lycée, de notre statut, du recrutement et de la formation initiale. La suppression du paritarisme et par conséquent la réduction de nos conditions de mobilité, d'avancement ; la réforme de notre protection sociale, la fin programmée des CT et CHSCT et la remise en question de la retraite par répartition constituent les prochaines attaques. JM Blanquer met en place petit à petit ses anciennes obsessions qu'il recycle : expérimentations locales, innovations, recrutements par le chef d'établissement sur postes à profil et rémunérations au mérite. Les évaluations des élèves sous forme de « tests de positionnement » numériques rappellent que dans le passé, JM Blanquer à la DGESCO avait mis en place les évaluations en

CE1 et en CM2 et proposé en 2011 des tests de détection des troubles du comportement chez les enfants de trois ans, considérés comme "prédictifs" de la délinquance. Dans les lycées, nous devons agir vite pour empêcher le massacre. Les textes en vigueur obligent à consulter le CA pour l'offre de formation, les spécialités, les options, pour toute expérimentation. Nous appelons tous les personnels à organiser des heures d'information syndicale sur ce sujet. Nous devons agir pour garantir à chaque élève la possibilité d'une formation de son choix dans son établissement ou dans l'établissement public le plus proche pour les formations spécifiques, mais aussi pour maintenir les postes et empêcher la compétition accrue des enseignant-es et des établissements. Les élections au CA se tiendront avant le samedi 20 octobre 2018, si possible un jour où le plus grand nombre de personnels, toutes catégories confondues, est présent. En cette rentrée difficile, présenter des listes SNES-FSU ou à l'initiative du SNES-FSU est primordial pour la défense des personnels et pour faire valoir une vision progressiste de l'éducation. Face aux attaques contre la Fonction publique et les services publics, le SNES et la FSU appellent à un plan d'action, pour faire échouer ces politiques régressives. Le SNES Créteil appelle les personnels à la grève et à manifester le 9 octobre à 14h à Montparnasse. Une seconde action de grève est prévue le 12 novembre. Le SNES reste au côté des personnels pour construire le rapport de force et faire aboutir nos revendications.

◆ EMILIE CLAIR, MARTINE CLODORÉ, MATHIEU LOGOTHÉTIS

## Rendez-vous de carrière : appréciation finale, contestez !



« Nous continuons à exiger une déconnexion entre l'avancement et l'évaluation professionnelle. »

**2** En septembre, après avoir pris connaissance de leur appréciation finale suite à leur rendez-vous de carrière de l'an passé, c'est le manque de reconnaissance qui a affecté les collègues. C'est pourquoi le SNES-FSU exige une déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation professionnelle. Nous réclamons aussi de connaître les critères précis utilisés pour porter cette appréciation et nous exigerons le réexamen de toutes les situations, au nom de la transparence et de l'équité de traitement. Pour contester, à partir de la date de la notification initiale, vous avez 30 jours pour faire un 1er appel auprès du recteur ou du ministre, qui dispose de 30 jours pour répondre. Dans ce délai, si la révision est effectuée, la nouvelle appréciation sera définitive ; sinon, une absence de réponse vaut réponse négative. Vous avez 60 jours après le 1er appel pour faire un 2nd appel, nécessairement motivé, de la réponse (ou non réponse) devant la CAP compétente. La CAP se tiendra entre mi-décembre et février, la décision finale sera définitive. Nous conseillons de conserver toutes les preuves de ces demandes de recours (accusés-réceptions, photocopies...) en cas de litige. N'hésitez pas à nous transmettre toutes vos remarques et copies de vos courriers à [emploi@creteil.snes.edu](mailto:emploi@creteil.snes.edu)

◆ ADRIEN BERCHER, EMILIE CLAIR

## Des profs évaluateurs sous pression dès 2020

**3** Selon le gouvernement, le baccalauréat comporterait trop d'épreuves, ce qui serait source de désorganisation et de surcoût avec des milliers de copies et de correcteurs : il promet donc un nouveau bac en 2021. Pour simplifier « un examen devenu trop complexe » les élèves seront évalués... en permanence lors de 18 à 23 épreuves dans trois sessions de contrôle continu (30 % de la note finale) : deux en première en janvier et avril, dans les disciplines du tronc commun et la spécialité abandonnée en fin de première, une en terminale en janvier. Des épreuves finales auront lieu en juin les deux années (français, philosophie, spécialités et grand oral). À partir de 2020, le bachotage sera ainsi continu et ces examens tous les trois mois encourageront des apprentissages à court terme et non une vision globale et ambitieuse du programme. Chaque établissement organisera ces épreuves et chaque équipe choisira les sujets dans une banque numérique de sujets. Avec les enjeux de l'orientation postbac, ces conditions mèneront structurellement à la compétition entre établissements, à la tentation d'orienter les cours selon le sujet choisi, à des pressions multiples pour relever les notes. À l'aune d'une recomposition et d'un resserrement de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur public, le véritable objectif ne serait-il pas de remettre en cause l'utilité et la faisabilité du bac ?

◆ MARTINE CLODORÉ, CATHERINE ROUSTAN

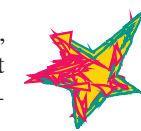


## Dotation des lycées et avenir des académies

**4** Lors du CIEN Ile-de-France, présidé par la vice-présidente de la Région et les trois recteurs, le projet de Dotation Globale de Fonctionnement des lycées pour 2019 a reçu un avis négatif de tous les syndicats sauf FO qui n'a pas siégé. Les barèmes de répartition sont gelés depuis 2012. L'utilisation de cette dotation sera votée fin novembre par le CA de chaque lycée. Devant l'augmentation démographique, le SNES Créteil et la FSU font pression sur la Région depuis des années : la construction de deux lycées à Pierrefitte et à Vincennes est, enfin, officialisée. Hors séance, nous avons appris le lancement de trois autres lycées sur Romainville, Neuilly-sur-Marne et Villeparisis. La future académie d'Île-de-France, issue de la réforme territoriale, n'aurait qu'un seul recteur, assisté de trois vice-

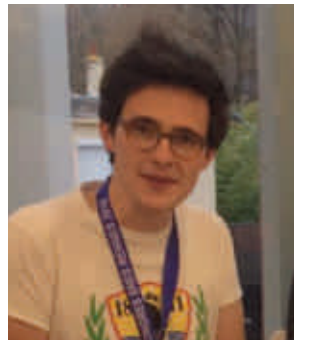
recteurs dédiés à Créteil, à Versailles et à l'enseignement supérieur. La FSU craint donc des suppressions de postes dans les actuels rectorats. Chaque département gardera une inspection d'académie. Un budget de 20 millions est annoncé pour remplacer le rectorat de Créteil et l'IA du 94. Dès janvier 2019, des concertations seront menées sur les modalités de fonctionnement de ce nouvel ensemble. Suite aux prochaines élections professionnelles, le recteur de Région assure que les instances qui seront élues siégeront jusqu'en 2022 dans les rectorats actuels.

◆ DOMINIQUE CHAUVIN, ISABELLE TRUFFINET représentant-e du SNES Créteil dans la délégation FSU du CIEN



## Collèges : une rentrée sous tension

**5** La mise en place des nouveaux programmes parus fin juillet est inacceptable ; le contenu des programmes d'EMC et de français pose problème, tout comme les évaluations numériques standardisées. Pas à pas, le ministère prépare ainsi la mise en concurrence des élèves, des personnels et des établissements. Dans l'académie, les DHG des collèges sont insuffisantes face aux 3000 élèves supplémentaires. Des classes du 94 sont à plus de 30 élèves ! Certains niveaux des collèges REP et REP+ du 93 dépassent 24 élèves. Nous exigeons 25 élèves par classe dans les collèges non classés, 24 en REP/ REP+, 23 en sensible. La vie scolaire n'est pas épargnée avec un AED pour 80 élèves (au lieu de 72 en 2015). D'où la mobilisation de plusieurs établissements depuis la rentrée. L'État a distribué des enveloppes pléthoriques d'HSE pour « Devoirs faits » : 52 190 HSE dans le 94 (= une division par établissement), 52 000 HSE dans le 77 et 76 655 HSE (= 118 postes !) dans le 93, alors que les dispositifs spécifiques (UPE2A, NSA, ULIS, dispositifs relais) subissaient une saignée horaire sans précédent. On pénalise donc les élèves les plus fragiles. Pendant ce temps, de nouveaux collèges ouvrent sans que la dotation globale n'augmente. Une fois de plus, la réalité est loin de correspondre aux effets d'annonce.



« Les DHG des collèges sont insuffisantes face au 3000 élèves supplémentaires. »

◆ CHI LAI NGAN, GRÉGORY THUIZAT





## Une rentrée comme les autres, ah bon ?



**6** Pour les CIO de l'académie, notre recteur donne l'apparence d'une rentrée comme les autres. Pourtant il annonçait au mois de juin des fermetures pour 2019, conséquence de la Loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et d'un nouveau tournant de « modernisation » ! Grand silence de ce dernier à la rentrée ! Depuis fin août, les recalé-e-s de Parcoursup, les non affecté-e-s, les élèves nouvellement arrivé-e-s en France, affluent dans les CIO. Les DSDEN et le rectorat se satisfont de cet accueil dans les CIO. Ce n'est pas dans leur lycée, souvent fermé, mais au CIO que les bachelier-e-s sans solution Parcoursup sont venu-e-s chercher des solutions ! Alors comment justifier leur disparition voulue par le Ministre ? Car c'est bien le service public d'orientation de l'EN qui est visé dans cette vente à la découpe prévue par la loi 2018-771.

L'ONISEP, seul opérateur public d'information sur les formations et les métiers, sera démantelé. Les Régions délégueront dans les établissements scolaires des associations et les représentant-e-s des branches professionnelles pour informer sur les formations et les métiers, et promouvoir l'apprentissage. En rognant sur les missions et statuts des PsyEN, cette loi vise à contenter le patronat, la EdTech et certains présidents de Région. Ils s'imaginent attirer vers des métiers en tension de nombreux/ses jeunes sous prétexte que leurs profs, leurs CPE et leurs PsyEN ne les ont pas bien informé-e-s jusque là ! Un boulevard s'ouvre pour le privé comme on a pu le voir pour Parcoursup !

Les PsyEN et les DCIO restent déterminé-e-s à lutter contre ce projet néfaste en se mobilisant, et en mobilisant tous les personnels de l'EN, mais aussi les parents, les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s : distributions, tribunes, rassemblements sont d'ores et déjà au calendrier.

◆ GÉRALDINE DURIEZ

## Votez pour vous défendre, votez pour des valeurs !

**7** Peu avant la rentrée, le Ministre Jean-Michel Blanquer disait vouloir implanter « des fonctions RH dans des établissements ou circonscriptions ». Cette annonce est le pendant d'une réforme en profondeur du paritarisme dans la Fonction Publique. En mai dernier, en effet, le gouvernement évoquait la « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique. Dans le fil des deux réformes successives du Code du Travail, certaines instances seraient supprimées et les commissions paritaires vidées de l'essentiel de leurs attributions sur le suivi des carrières (mutations, avancement). Il ne resterait plus au CAP que les recours disciplinaires. Ce serait la fin de la gestion collective de nos carrières et de nos métiers !

Si rien n'est fait d'ici 2022, les élections professionnelles qui auront lieu en décembre 2018 seront sans doute les dernières sous la forme actuelle.

Votre vote revêt donc, dans ce contexte, une importance toute particulière.

Vous désignerez ceux et celles qui suivront votre carrière personnelle (mutations, avancement, promotion, sanction) et vos intérêts collectifs (à travers les comités techniques et les CHSCT). Le SNES et la FSU, majoritaires dans toutes ces instances, ont fait preuve de leurs compétences, tout en défendant vos revendications.

Ce vote soulignera votre attachement au paritarisme, qui donne aux salarié-e-s un pouvoir sur leur travail, sur l'exercice de leur métier, sur la manière dont les employeurs les traitent. Le SNES et la FSU incarnent ce paritarisme auquel les collègues sont très attaché-e-s.

Voter pour le SNES et la FSU, c'est voter pour le paritarisme !

◆ PIERRE CLAUSTRE, MATHIEU LOGOTHÉTIS



## Vos rendez-vous

▲ 17 octobre  
Stage "Devoirs et droits" des AED et AESH au S4 à Paris  
▲ 8 novembre  
Stage "Agir dans son établissement" dans les départements  
▲ 15 novembre  
Stage CPE à Arcueil

▲ 22 novembre  
Stage "Entrée dans le métier" à Arcueil

Elections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018

Mutations inter-académiques campagne du 15 novembre au 4 décembre 2018

Journal bimestriel  
Prix : 2 euros  
Abonnement : 10 euros  
Directrice de publication :  
Martine Clodré  
Relecture : Odile Marais  
Graphisme : © Anne Vergoli  
Maquette : SNES-FSU Créteil  
Imprimerie : cava Expressions2  
5 rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil  
CPPAP 0921506180  
ISSN 275-9352 n°2016-20



SNES-FSU Créteil - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx  
Tél. 01.41.24.80.54



<b>1 L'ACTUALITÉ</b> La mobilisation est plus que jamais nécessaire.	<b>2 LES PERSONNELS</b> RV de carrière : appréciation finale, contestez !	<b>3 LES PERSONNELS</b> Des profs évaluateurs sous pression dès 2020	<b>4 LE MÉTIER</b> Dotation des lycées et avenir des académies
<b>5 LE MÉTIER</b> Collèges : une rentrée sous tension	<b>6 LA VIE DU SNES</b> Une rentrée comme les autres, ah bon ?	<b>7 À VENIR</b> Votez pour vous défendre, votez pour des valeurs !	<b>8 À VOS AGENDAS</b> Vos rendez-vous